

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

M22- 0010064

143380

Optique

Autres

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04921 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ADNANE MIHAMED

Date de naissance : 1959

Adresse : 17 Bol la resistance Hay Ennour BERRECHID

Tél. : 06 68 44 87 05 Total des frais engagés : 0397,00 + 1500,00

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr ATLAS Farida  
Ophtalmologiste  
Tél : 0522 80 80 28  
GSM : 0661 39 66 16

Date de consultation : 22/12/2022

Nom et prénom du malade : ZIAT FATIMA Age : 49 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Baisse de vision

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Berrechid Le : 28/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22-10-2022		(A)	260,00 DH Deux cent Cinquante	Dr ATLAS Farid Ophtalmologue Tél: 0522 90 80 28 GSM: 0661 39 66 46

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
صيدلية الثانوية Pharmacie ATTANAOUIA Imane KARAT Docteur en Pharmacie 123, Bd Al Moulaouma Lot Ennour Berrechid - Tel: 0522 32 45 94	22-10-2022 INP: 062012240	147,00 DH

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
KARIM EDDINE ADI	08/10/22					100,00

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

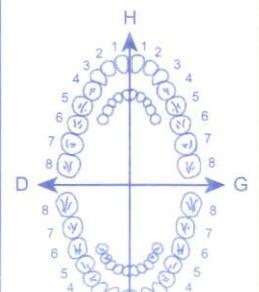
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient

### O.D.F PROTHESES DENTAIRES

### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		



#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Coefficient des travaux	
Montants des soins	
Date du devis	
Date de l'exécution	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Farida ATLAS

Chirurgie de la cataracte

Echographie - Angiographie - Laser

Contactologie - Strabologie

Membre de la Société Français d'Ophtalmologie

Ancien spécialiste au CHU 20 Août Ibnou Rochd - (Casa)



# الدكتورة فريدة أطلس

الجراحة المجهريّة للجلالة

تقطيّط أوّعية الشبكة، الليزر

العدسات اللاصقة، الحول

عضو في الجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

Casablanca le : 22-10-2022

ETAT FATIMA

Theelose Igx 4 fl 147,00 .

OSE

الطب الشعبي  
الطب البديل  
الطب البصري  
Dr. Farida ATLAS  
Ophtalmologiste  
GSM : 06 22 80 80 28  
Agreee de Permis : 2 9 66 46  
Pharmacie Imane MART  
Docteur en Pharmacie  
Berrechid - Tel: 05 22 32 45 94  
123, Bd Al Moukanouma Lot Ennour

Dr. ATLAS Farida  
Ophtalmologiste  
Tel : 06 22 80 80 28  
GSM : 06 22 80 80 28  
Agreee de Permis : 2 9 66 46  
Conduite



VR2762C10MAR/0919



صيدلية الثانوية  
Pharmacie ATTANAOUIA  
Imane MARI  
Docteur en Pharmacie  
123, Bd Al Moukawouia Lot Ennour  
Berrechid - tel: 0522 32 45 94

# Docteur Farida ATLAS

Chirurgie de la cataracte

Echographie - Angiographie - Laser

Contactologie - Strabologie

Membre de la Société Français d'Ophtalmologie

Ancien spécialiste au CHU 20 Août Ibnou Rochd - (Casa)



# الدكتورة فريدة أطلس

الجراحة المجهريّة للجلالة

تقطيّط أوّعيّة الشبكة، الليزر

العدسات اللاصقة، الحول

عضو في الجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء



Casablanca le : 22-05-2022

ZIAT FATIMA

bevelts pour un

OK

OS

+ 1,76

+ 1,76

Dr. ATLAS Farida  
Ophtalmologiste  
Tél: 05 22 80 80 28  
G.S.N.: 06 13 66 46  
Agreeé et permis de Conduire

# OPTIDINE

5, Lot Essafi Bd. Hassan II  
Berrechid  
Tél. : 05 22 53 32 61

BERRECHID LE : 08/11/2022

Client	MME ZIAT FATIMA
--------	-----------------

**FACTURE /N° 1348/2022**

QTE	Description	PU (TTC)	Montant (TTC)
1	MONTURE OPTIQUE	700,00	700,00
2	VERRES INCASSABLES BLANCS +ANTI REFLET	400,00	800,00
OD +1,75			<b>1 500,00</b>
OG +1,75			

INPE 065002248

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE : **MILLE CINQ CENT DIRHAMS**

